

Nous rappelons que cette page est ouverte à tous. Les propos qui y sont tenus n'engagent que leur auteur.

ENERGIE

Collectif "Restons intelligents face au Linky"

Prendre conscience des risques

Le Collectif su St-Affricain "Restons intelligents face au LINKY" est composé de citoyens qui ont des convictions personnelles mais qui s'investissent au sein du collectif pour informer les habitants du territoire. C'est par l'information et la prise de conscience des risques que les habitants pourront décider de l'acceptation ou le refus du compteur.

Au niveau des actualités :

Localement, il y a eu des problèmes et incidents. En juin, un agriculteur de notre territoire a eu un compteur posé un matin... le soir ses installations en rapport avec la traite ont grillé... voltage trop fort passé dans les cables... ENEDIS repose donc l'ancien compteur.

Un incendie a eu lieu à Millau dans un petit immeuble... suite à la pose de LINKY, le lendemain, le compteur avait disparu. Il y a de quoi de se poser des questions...

Point sur les risques

En France, des dizaines de collectifs alertent et informent. Des mairies sont engagées dans des bras de fer pour que soient respectés les choix des usagers (Bayonne et Blagnac par exemple). Pour Blagnac, le tribunal a rejeté l'arrêté du maire... sauf quand même pour l'article suivant "L'opérateur chargé de la pose des compteurs Linky, doit garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix individuel et sans pression pour refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété."

En dehors des risques liés aux ondes électromagnétiques, et de la récupération des données personnelles... évoquons les dangers immédiats suite à la pose des compteurs.

Un défaut de pose peut entraîner un départ de feu qui ne se solde pas toujours par un incendie (il y en a eu en France par dizaines)

Un rapport établi par la gendarmerie, au sujet des départs de feu explique que les feux électriques ne sont pas rares mais c'est très rarement que ceux-ci partent du compteur... Or avec l'augmentation des fréquences qui circulent dans des installations qui ne sont

pas prévues pour cela en rapport avec le CPL, il y a des dangers d'échauffement des câbles, cela entraîne le non respect de la norme NF C 14 100 qui s'impose au distributeur...et à tous les intervenants en son nom. Les compteurs LINKY fondent en cas de surchauffe. Mais les platines support, doivent avoir les mêmes qualités. Or, les installateurs ont 30 minutes prévues pour la pose du compteur, les platines ne sont pas changées, elles restent en bois ou plastique simple.

Pour ce qui est de l'augmentation de la puissance qui devrait, avec le LINKY, pouvoir se modifier à distance, un directive européenne sur la métrologie de 2014, prévoit que le compteur ne doit pas être manipulable à distance ! PROMOTELEC au printemps recommandait même de " faire intervenir un électricien pour vérifier la compatibilité avec l'installation lors de la pose LINKY".

Il y a donc entorse à des normes sécuritaires...

Des actions locales

Jeudi 27 septembre 20h30, le film ONDES DE CHOC passera au cinéma Le Moderne. Un débat en suivra avec M. Michel Condamine, bio électricien spécialiste en ondes électromagnétiques. Il abordera l'impact des champs magnétiques sur les vivants et comment se protéger...

Une permanence par mois aura lieu sur le marché le samedi matin, pour informer la population, prochain rendez-vous 13 octobre.

Dans l'hiver, on proposera aussi des conférences ou autres films... pour expliciter les risques ...

Nous avons rencontré le maire de St-Affrique qui a renouvelé sa position : chaque citoyen doit être respecté dans son choix de refus ou pas du compteur.

Nous souhaitons informer tous ceux qui travaillent dans des locaux qui rentrent chez eux...et où il y a de la wifi, des portables, et des ondes dues au compteur Linky !... Alors, au moins allez voir le film.. ONDES DE CHOC... il est temps de prendre conscience des risques qui s'additionnent...

Rappel

Au niveau aveyronnais, les collectifs et 140 personnes physiques ont engagé un recours à l'encontre du SIEDA qui est le syndicat aveyronnais qui gère l'énergie. En effet, nous estimons que le SIEDA ne fait à aucun moment jouer son droit de contrôle, comme il peut légalement le faire quant aux actions non respectueuses des personnes, lors des poses de compteurs.

SANTÉ

Julien CONSTANS

L'humanité, clef de la bientraitance au sein des maisons de retraite ?

Notre Sud-Aveyron compte des nombreux Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) que l'on appelle à tort «Maisons de retraite». Aujourd'hui, le constat est effrayant. En effet, les soignants n'ont plus le temps et parfois la force de saupoudrer leur métier d'humanité. Mais l'humanité qu'es aquò ?

Ce concept est tout d'abord une philosophie du soin et de la relation. L'humanité est une approche des soins fondée sur l'adaptation du soignant au patient, qui doit toujours être considéré comme une personne. C'est aussi une philosophie du lien, du soutien et de l'accompagnement dans laquelle chacun est considéré comme quelqu'un d'autonome à vie, qui peut faire ses propres choix et sait ce qui est le mieux pour lui. Une méthodologie fondée sur un certain nombre de principes de bientraitance basée sur un regard qui considère l'autre. Ensuite vient le tour de la parole, indispensable lors de l'exécution d'un soin même si le patient ne peut répondre. La parole, c'est aussi prendre en compte l'existence de l'autre mais surtout

Le toucher est également un appel d'humanité comme «confirmation de notre présence au monde», particulièrement important lorsque la parole n'est plus là.

Enfin, la verticalité : la station debout est celle qui distingue l'humain. Elle a de nombreux bénéfices, tant psychologiques que physiques pour la personne, et ce, à tout âge. Une personne âgée peut et doit vivre «debout».

Remettre l'humain au centre des soins

Le sourire est considéré comme essentiel dans cette philosophie du soin qui est enfin régie par un principe de bientraitance fondamental : le «zéro soin de force». Il est important de remettre l'humain au centre du soin et de sa prise en charge dans ce secteur. Un EHPAD doit rester un lieu de vie dans lequel on soigne et non un lieu de soins dans lequel on vit.

Dans un système social amené à accueillir de plus en plus de personnes âgées, l'humanité ne serait-elle pas la base d'une prise en charge bienveillante ?